

**Extrait du Registre des Délibérations**  
**Séance du 14 DECEMBRE 2023**  
**Nombre des Membres en exercice : 77**

**OBJET : 2023-05-09 - COMMANDE PUBLIQUE (1.1) – AUTORISATION DE SIGNATURE D'UN CONTRAT DE REPRISE DE MATIÈRES**

**DATE DE CONVOCATION : 7 DECEMBRE 2023**

**DATE DE PUBLICATION : 19 DECEMBRE 2023**

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni ce jour, dans la grande salle de réunion au 1<sup>er</sup> étage du Bâtiment 200, site Kléber, à TOUL (54200), sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président.

<u><b>Étaient présents :</b></u>	<b>FONTAINE André, TARDY Yvan, COLLET Thierry, CLAUDON Jean-Louis, PICARD Denis, AMMARI Christelle, BONNIN Pierre, PIERSON Marianne, LELIEVRE Jean Luc, POIRSON Elisabeth (ayant la procuration de MATTE Jean-François), STAROSSE Jean Luc, PAYEUR Emmanuel, VAILLANT Pascal (ayant la suppléance de VARIS Pierre), CHARTREUX Fabrice, GUYOT Laurent, PLANCHAIS Viviane, SILLAIRE Roger (ayant la procuration de RADER Audrey-Helen), MAURY Christophe, GUILLAUME Isabelle, KNAPEK Patrice, DOMINIAK Bernard, WINIARSKI Patricia, MONALDESCHI Philippe, GASPAR Isabel, TOUSSAINT André, SITTLER David, ROSSO Michel, ARNOULD Raphaël, LALANCE Corinne, CARON Jean-François, MARIN Karine, TAILLY Jérôme, CHENOT Bernard, JOUBERT Roger, BROUSSIER Cyril (ayant la suppléance de MANSUY Thierry), MARTIN Vincent, PIERSON Chantal, CHAPUY Jacques (ayant la suppléance de DEPAILLAT Bernard), HENNEBERT Philippe, COLIN Xavier, HARMAND Alde (ayant la procuration de MARTIN-TRIFFANDIER Emilien), DICANDIA Chantal (ayant la procuration de MOREAU Jean-Louis), ADRAYNI Mustapha, ALLOUCHI-GHAZZALE Malika, RIVET Lionel (ayant la procuration de EZAROIL Fatima), HEYOB Olivier (arrivé à compter de la 2023.05.13 et ayant la procuration de MASSELOT Catherine), DE SANTIS Fabrice (ayant la procuration de ERDEM Olivier), CHANTREL Nancy, BOCANEGRA Jorge, BONJEAN Myriam, BRETENOUX Patrick, GUEGUEN Marie (ayant la procuration de LALEVEE Lucette), SIMONIN Hervé, CAULE Emeline (ayant la procuration de ASSFELD LAMAZE Christine), FELTEN Daniel, GUYOT Gilles, COUTEAU Jean-Pierre.</b>
<u><b>Étaient excusés :</b></u>	<b>VARIS Pierre, SEGALT Jean-François, PREVOT Vincent, RADER Audrey-Helen, MANSUY Thierry, DEPAILLAT Bernard, MATTE Jean-François, MOUROLIN Patrick, ORDITZ Jackie, ASSFELD LAMAZE Christine, EZAROIL Fatima, MARTIN-TRIFFANDIER Emilien, MOREAU Jean-Louis, LALEVEE Lucette, MASSELOT Catherine, ERDEM Olivier,</b>
<u><b>Avis de procuration :</b></u>	<b>Du début à la 2023-05-12 : 8 avis de procuration. De la 2023-05-13 à la fin : 9 avis de procuration.</b>
<u><b>Avis de suppléance :</b></u>	<b>3 avis de suppléance.</b>
<u><b>Secrétaire de séance :</b></u>	<b>Patricia WINIARSKI</b>
<u><b>Nombre de présents :</b></u>	<b>Du début à la 2023-05-12 : 56 Présents. De la 2023-05-13 à la fin : 57 Présents.</b>
<u><b>Nombre de votants :</b></u>	<b>Du début à la 2023-05-12 : 64 Votants. De la 2023-05-13 à la fin : 66 Votants.</b>

Vu le code de la commande publique,

Le président, représentant de l'acheteur, a lancé une mise en concurrence – consultation sur simple devis pour contrats en gré à gré – pour la reprise de matière type polystyrène expansé (PSE) issu des déchèteries communautaires à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Considérant les conditions de reprise de matériaux négociés avec les différents opérateurs,

**Le Conseil communautaire, à l'unanimité, décide de :**

**- Autoriser le président, représentant de l'acheteur, à signer et notifier le contrat de reprise de matière décrit ci-dessous, à prendre toute décision concernant l'exécution et le règlement de ces contrats et à signer, à cet effet, tous documents et pièces nécessaires s'y rapportant :**

Objet	Conditions et délais d'exécution	Titulaire	Prix de reprise
Reprise de polystyrène expansé (PSE) issu des déchèteries Conditionné en vrac	1 an ferme	Société <b>VALORPLAST</b>	<b>80 € HT / tonne</b> Pour l'année 2024

Étant précisé que les recettes résultant du présent contrat seront imputées sur les lignes de recettes ouvertes ou à ouvrir au budget annexe des ordures ménagères.

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an avant-dits.

Le Président,  
Fabrice CHARTREUX